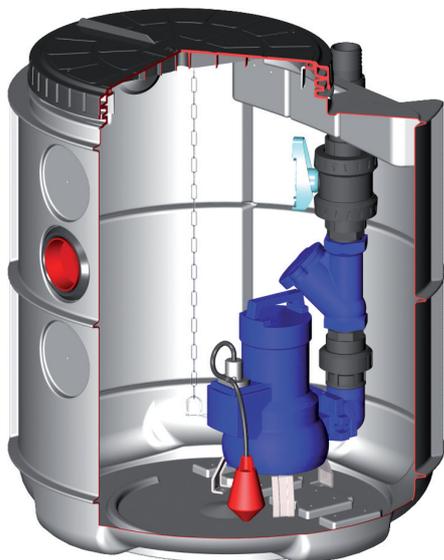


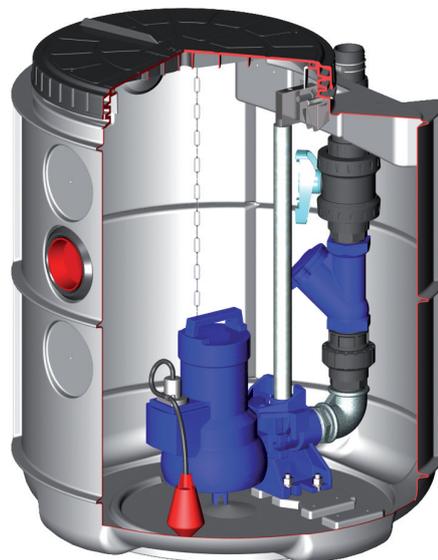
NOTICE DE POSE ET D'ENTRETIEN

Avant de commencer votre chantier, nous vous recommandons de lire attentivement la notice d'utilisation de la pompe fournie et ce document.

DESCRIPTION DES POSTES

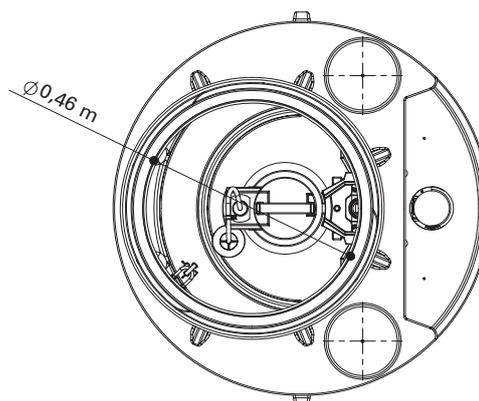
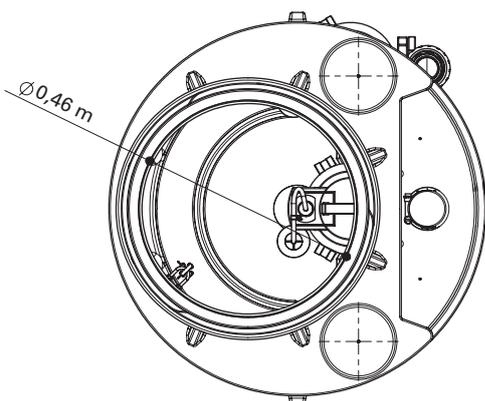
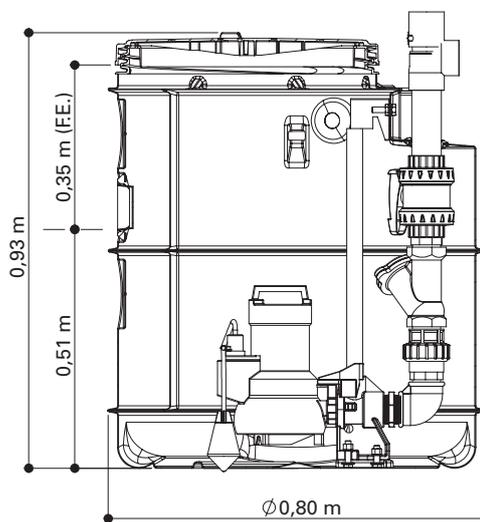
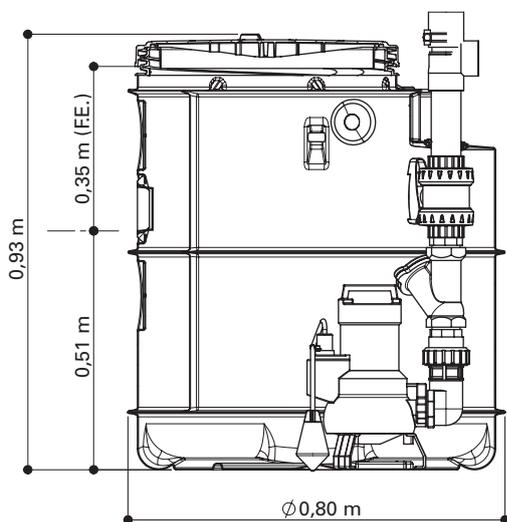


D41UP
pompe sur trépied

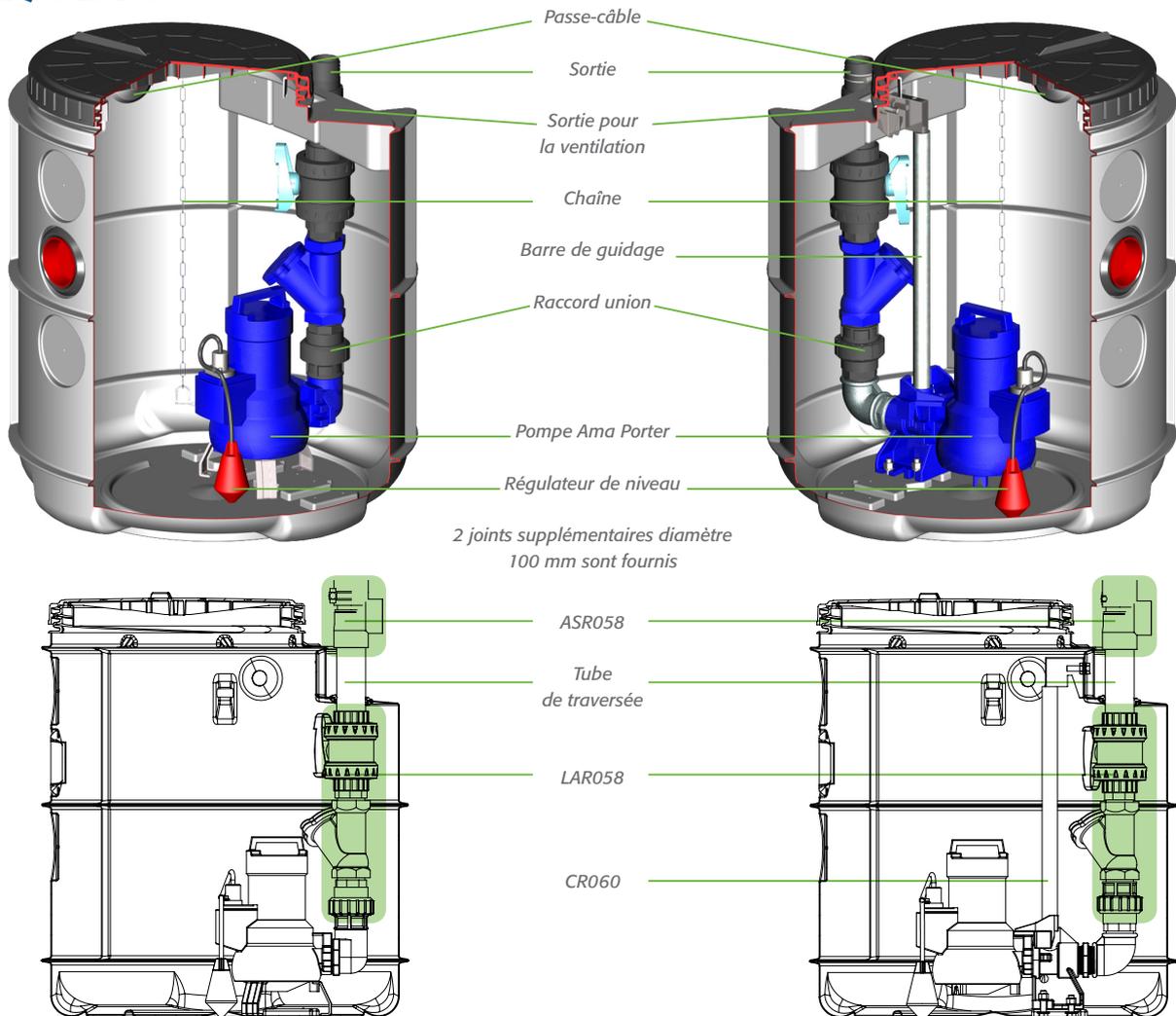


D41UGP
pompe sur barre de guidage

1 ENCOMBREMENT



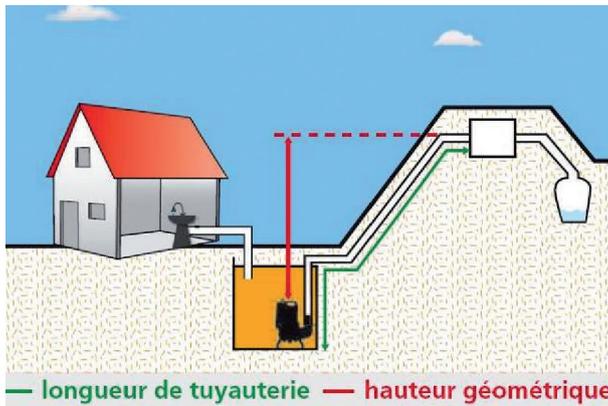
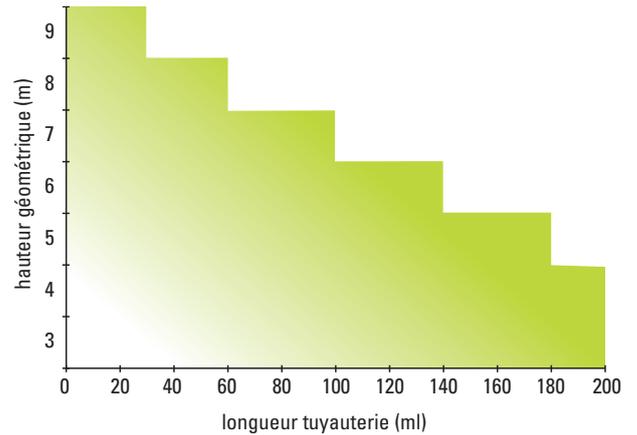
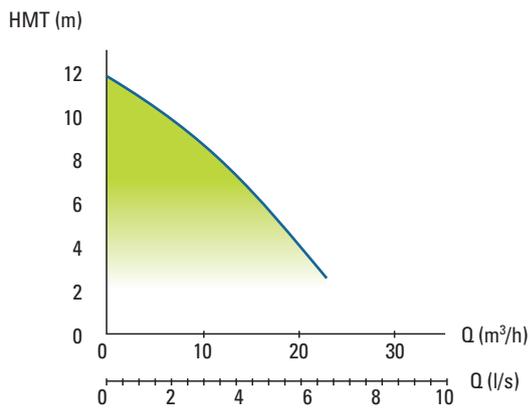
2 ÉQUIPEMENTS



Les pièces de rechange sont à disposition ou à commander chez les distributeurs Sebico dont la liste est disponible sur notre site internet : www.sebico.fr

3 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	D41UP/D41UGP
Ø de l'entrée	100 mm
Fil d'eau d'entrée	35 cm
Enfouissement maxi de l'entrée	55 cm
Rehausse admissible	RHE2P (+ 20 cm)
Ø de la sortie (Ø extérieur de la douille cannelée)	60 et 63 mm
Volume de bâchée	83 litres
Coffret électrique fourni	Non
Type de pompe	Ama Porter 545SE avec régulateur de niveau
Puissance électrique pompe	1 250 w
Puissance hydraulique pompe	750 w
Tension	230 V
Corps de pompe	Fonte
Débit maxi pompe	40 m ³ /h à 11 l/s
Hauteur de refoulement maxi	12 m
Température maximale du liquide	40°C
Nombre maxi de démarrages horaires	15
Ø Passage libre pompe	45 mm
Ø Raccord pompe	2"
Longueur câble électrique	10 m
Section câble	3,1 mm ²
Poids de la pompe (kg)	22 kg
Ø int./Ø ext. Ligne de refoulement - PVC pression	50/63 mm



PRÉAMBULE À L'INSTALLATION

La réalisation et l'installation d'un poste de relevage seront différentes suivant le type de sol.

Le prescripteur et l'entreprise de pose devront donc avoir une parfaite connaissance de la nature du sol, d'une éventuelle présence de nappe phréatique, afin de définir le génie civil de leur projet.

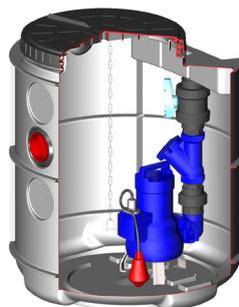
Notre fourniture se limite :

- à la réalisation du poste de relevage ;
- au montage des équipements intérieurs hormis la pompe livrée à côté du poste.

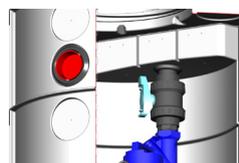
En conséquence, Sebico ne pourra en aucun cas être tenu responsable des problèmes :

- d'installation ou de maintenance électrique ;
- de mise en œuvre ;
- de définition de la nature des sols ou nappe phréatique ;
- de définition du génie civil.

- 1** Attacher la chaîne à la poignée de la pompe à l'aide de la manille. Positionner la pompe dans le poste. Régler le débattement du régulateur (cf. notice pompe) et laisser 1 m de câble électrique libre à l'intérieur du poste pour permettre la sortie de la pompe; effectuer 3 boucles, les accrocher au serre-câble à l'aide d'un collier de type colson.



- 2** Passer le tube de traversée à travers le joint. Dévisser le raccord haut de la vanne. Le coller sur le tube. Revisser le raccord.



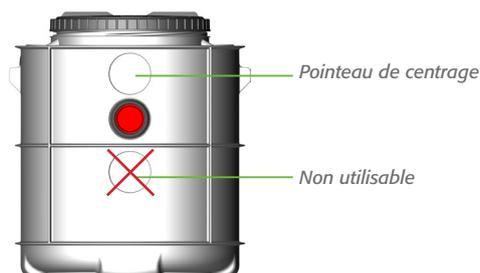
- 3** Pour un raccordement en tube rigide, coller le coude (ensemble ASR058) sur le tube sortant et raccorder directement sur ce coude.



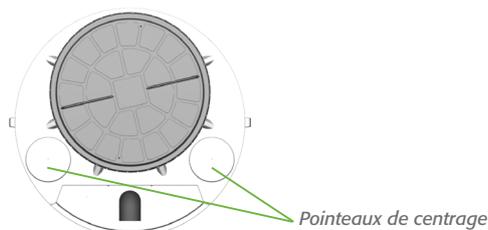
- 4** Pour un raccordement en tuyau souple, coller le manchon (ensemble ASR058) sur le tube traversant et la douille sur le manchon.



- 5** Utiliser l'entrée du poste ou si nécessaire, percer une autre entrée à la scie-cloche Ø 110 mm sur le pointeau de centrage du haut. Ébavurer et monter le joint.



- 6** Si nécessaire, il est possible de percer une entrée et/ou une sortie de ventilation. Pointer la scie-cloche Ø 110 mm sur le pointeau de centrage choisi. Percer, ébavurer et monter le joint.



1 INSTALLATION HORS SOL

- Poser le poste sur une dalle plane en béton, horizontale et stable.
- Les dimensions de la dalle dépasseront de 10 cm sur le pourtour de la cuve. S'assurer que la résistance au m²

de la dalle est suffisante.

- Procéder aux raccordements voir chapitre «raccordement hydraulique».

2 INSTALLATION EN TERRAIN SEC

C'est le cas le plus simple et le plus fréquent.

Tout passage de véhicule ou stockage de charges lourdes sur les appareils est interdit.

- Creuser un trou suffisamment grand pour recevoir le poste de relevage, sans permettre son contact avec les parois de la fouille.
- Prévoir 20 à 30 cm de remblai latéral.
- Stabiliser le fond de fouille. Disposer au fond un lit de sable de 10 cm d'épaisseur ou réaliser une semelle en béton si le sol n'est pas assez résistant ou stable.
- Installer le poste au fond de la fouille et parfaitement de niveau, le centrer par rapport à la fouille. Procéder aux raccordements voir chapitre «raccordement hydraulique et électrique».

- Remblayer avec du sable, tout autre matériau est à proscrire. Ce remblaiement latéral doit être effectué symétriquement par couches successives en tassant par arrosage.
- Après stabilisation du remblai, réaliser un béton maigre autour du poste.
- Si nécessaire, remonter le tampon d'accès à la surface du sol. Pour cela, utiliser notre rehausse ajustable RHE2P. Dans tous les cas installer une seule rehausse pour faciliter l'accessibilité à l'intérieur du poste.
- Terminer le remblai avec de la terre végétale, débarrassée de tout élément caillouteux ou pointu. Hauteur maximale de remblai au-dessus du poste : 20 cm.

3 CAS PARTICULIERS

Pour répondre à ces cas particuliers, une étude doit être menée, nous vous conseillons de faire appel à un bureau d'étude spécialisé.

Passage de véhicules

- Interdire tout passage de véhicule et stationnement de charges lourdes sur le poste ; sinon, une dalle pour répartir les efforts est nécessaire. Son épaisseur est fonction de la charge roulante. Cette dalle déborde des bords de fouille et repose sur le terrain naturel non remanié porteur.

Nappe phréatique

- Lors des fouilles, si nécessaire, rabattre la nappe phréatique.
- Réaliser un radier en béton armé permettant de supporter les contraintes dues à la nappe phréatique, avec ferrailles et épingles en attente pour accrochage des sangles.
- Poser le poste sur le radier, passer la ou les sangles sur le poste et les accrocher aux épingles.

- Réaliser les raccordements hydrauliques et fourreaux électriques.
- Compléter le lestage par un béton de blocage périphérique (0,5 à 0,6 m³ de béton/mètre d'eau : hauteur nappe).
- Remblayer avec du sable, tout autre matériau est à proscrire.

Terrain en pente ou instable

- Réaliser un mur de soutènement pour protéger le poste des poussées latérales.
- Dans les cas où une dalle de répartition, un mur de soutènement ou une semelle en béton est nécessaire, une étude précise, qui prend en compte les facteurs externes tels que le poids de la charge, la fréquence de la charge roulante, les poussées latérales, la hauteur de la nappe phréatique... doit être menée.

RACCORDEMENTS

L'installation électrique devra être réalisée par un professionnel qualifié (Qualifélec ou équivalent) et selon les prescriptions de la réglementation en vigueur.

Ne touchez jamais les pièces se trouvant sous tension. Celles-ci peuvent être la cause d'un choc électrique, susceptible d'occasionner de graves blessures voire même d'entraîner la mort.

N'utilisez jamais le poste si le câble d'alimentation est défectueux. Ne posez pas le câble d'alimentation sur des angles ou des arêtes vives, et veillez à ce qu'il ne puisse jamais être coincé.

Ne manipulez jamais les installations électriques les mains mouillées. Protégez le cordon d'alimentation contre l'eau et ne le posez jamais sur des objets chauds.

1 RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

- **L'entrée :** raccordement avec un tuyau Ø 100 mm extérieur.
- **La sortie :** pour un raccordement souple, se connecter sur la douille cannelée diamètre 60 mm extérieur. Pour un raccordement rigide, se connecter directement sur le tube sortant. Utilisez du tuyau PVC pression diamètre 63 mm extérieur.
- **La ventilation :** Raccorder la ventilation avec un tuyau Ø 100 mm extérieur. Cette ventilation permet d'évacuer les gaz et d'éviter la mise en dépression du poste. Remonter la ventilation en toiture pouvant la surmonter d'un Aspiromatic modèle 100 pour améliorer son efficacité.

2 RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Respecter les étapes suivantes :

- Couper la prise de la pompe. Laisser, à l'intérieur du poste, le linéaire de câble suffisant pour pouvoir sortir la pompe du poste.
- Passer le câble à travers le passe-câble. Le câble en terre sera protégé par un fourreau recouvert par un grillage avertisseur.
- Remonter une prise de 230 V normalisée, ou se raccorder directement sur le thermique du tableau électrique. La mise en route de la pompe ne se fera qu'après la vérification des branchements électriques. Se référer à la notice fournie de la pompe. Mise à la terre, protection différentielle, etc. devront être respectées

MISE EN SERVICE ET ENTRETIEN

- Après le montage et le raccordement électrique du poste, valider son bon fonctionnement avec une mise en eau. Vérifier le bon déclenchement de la pompe. Si nécessaire, régler le débattement du régulateur de niveau en faisant varier la longueur ou la fixation du câble (cf. notice de la pompe).
- Pour éviter tout risque de siphonage, le tuyau de refoulement ne doit pas plonger dans le milieu récepteur, ni se trouver plus bas que la pompe.
- Chaque pompe est livrée avec sa notice de mise en service et de maintenance, leur état de fonctionnement devra être régulièrement surveillé.
- Le régulateur de niveau peut être encombré de débris ou de graisses qui provoqueront un fonctionnement aléatoire de la pompe. Il est bon de veiller à son parfait état de propreté et de le nettoyer aussi souvent que nécessaire.
- Dans la cuve l'opération courante consistera à éliminer les matières flottantes et à remettre en suspension les matières décantées au moyen d'un jet d'eau pour permettre leur évacuation par la pompe.
- La pompe s'enlève du poste en dévissant uniquement le raccord-union. Utiliser conjointement la chaîne et la canalisation PVC intérieure pour extraire délicatement la pompe. Pour le poste avec barre de guidage, la pompe s'enlève simplement en la tirant par la chaîne. Il n'y a aucune pièce à dévisser.

ACTIONS À ENTREPRENDRE EN CAS D'ÉVENTUELS DYSFONCTIONNEMENTS

Avant vérification, il est primordial de couper l'alimentation électrique.

Avant d'entreprendre toute action sur le poste de relevage, il est important de bien analyser le problème.

Ce tableau ci-dessous, vous aide dans votre démarche.

DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS

ACTIONS À ENTREPRENDRE

Dégagement d'odeurs

- Vérifier la ventilation haute.
- Vérifier l'étanchéité des raccords de canalisation.

Il n'y a pas d'effluent en entrée

- Vérifier que le tuyau d'entrée n'est pas bouché.
- Curer le tuyau d'entrée.

La pompe ne fonctionne pas

- Vérifier que la pompe est bien alimentée électriquement.
- Vérifier que l'admission de la pompe n'est pas obstruée, par exemple par des tissus, serpillières, détritiques...
- Vérifier que le régulateur de niveau n'est pas bloqué en position basse.
- Vérifier que le régulateur de niveau n'est pas cassé ou plus étanche.

La pompe fonctionne mais l'effluent ne sort pas ou presque pas

- Vérifier que la vanne est ouverte.
- Vérifier que le clapet anti-retour est monté dans le bon sens.
- Vérifier que le clapet anti-retour n'est pas grippé.
- Vérifier qu'aucun objet sous la pompe n'obstrue l'aspiration.

La pompe fonctionne, mais l'eau évacuée redescend dans le poste

- Vérifier l'étanchéité des canalisations
- Vérifier que le clapet anti-retour a été installé
- Vérifier en dernier lieu le clapet anti-retour.

La pompe est désamorcée

Si le niveau de l'effluent est descendu sous le niveau d'arrêt de la pompe, il est possible que de l'air ait été aspiré par la pompe

- Vérifier qu'il y ait toujours un volume minimum dans le poste, c'est le volume de rétention.
- Pour les pompes sur barres de guidage, remonter et descendre la pompe plusieurs fois dans l'effluent pour chasser les bulles d'air.

La pompe ne s'arrête pas

- Vérifier que le régulateur de niveau n'est pas bloqué en position haute.
- Vérifier le réglage du régulateur.

Le poste est en charge.

Le débit d'entrée est supérieur au débit de la pompe

- Vérifier le dimensionnement du poste par rapport au volume horaire à évacuer.

GARANTIE DES POSTES

Nos postes et accessoires doivent être transportés, stockés et manipulés dans des conditions telles qu'ils soient à l'abri d'actions, notamment mécaniques, susceptibles de provoquer des détériorations.

La pompe est garantie 1 an à dater de la livraison du matériel. Cette garantie est strictement limitée au remplacement ou à la réparation des pièces reconnues défectueuses par nos services techniques, conformément à nos conditions générales de vente.

Notre responsabilité et notre garantie cesseraient en cas de :

- non respect par l'installateur, le propriétaire et/ou l'utilisateur des prescriptions d'installation, d'utilisation et d'entretien précisés par Sebico dans ses documentations et étiquettes apposées sur tous nos produits ou disponible sur notre site internet ;
- modification ou utilisation des appareils et des accessoires pour un usage autre que celui initialement prévu par Sebico ;
- phénomènes naturels (atmosphériques, géologiques, explosion ou dynamitage...) indépendants de notre volonté ;
- mauvais dimensionnement des appareils, des périphériques et des accessoires.